

## *La mise en valeur des reliques à l'époque médiévale Quelques exemples pyrénéens<sup>1</sup>*

**Nelly Pousthomis-Dalle & Marc Salvan-Guillotin**

La "mise en valeur" des reliques et ses différents aspects doivent être replacés dans l'évolution du culte dont elles ont fait l'objet <sup>2</sup>. Deux grandes tendances semblent avoir régi cette évolution : le désir grandissant de posséder des reliques, souvent synonymes de puissance pour la communauté qui les détient, qui aboutit à la fragmentation des corps ou des objets touchant à ces corps et à leurs déplacements ; et le désir d'approcher, de voir, de toucher sinon les reliques elles-mêmes du moins leur contenant, tombeau ou reliquaire. Ce dernier sert autant à abriter et donc à protéger les saints restes qu'à les offrir à la vénération des fidèles. Il pouvait être placé sur un autel ou enfermé dans une armoire, un coffre, une niche grillagée et n'être sorti que pour le temps de l'ostension ou pour être porté en procession sous un dais. Les reliques ne sont généralement pas visibles, non plus que les authentiques<sup>3</sup>, au moins jusqu'au début du XIII<sup>e</sup> siècle où se développent les monstrances-reliquaires, plus spécialement pour les reliques de la Vraie Croix, sans doute à l'origine des ostensoirs. Le processus qui a conduit d'abord à rendre accessible le tombeau, par un couloir ou un déambulatoire, puis à "l'élever" dans une crypte ou au niveau du chœur, paraît aboutir aux XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècle à exposer encore plus haut et en permanence le tombeau ou le reliquaire.

C'est à un cas particulier de reliques placées en hauteur que nous voudrions nous intéresser, celui offrant la possibilité de passer dessous et qui a donné lieu à des architectures particulières, souvent installées derrière l'autel. Quelques exemples pyrénéens, peu connus ou peu étudiés, serviront de fil conducteur à cette réflexion qui ne prétend ni à l'exhaustivité ni à une quelconque synthèse mais voudrait soulever quelques questions et esquisser quelques pistes de recherche.

---

<sup>1</sup> Cet article a été publié dans *Figures de l'Art*, n°3, 1997-1998, p. 19-26.

<sup>2</sup> Voir synthèses de P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle dans la France médiévale (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle)*, Cerf, 1985, notamment p.35-60 et 134-144, et de J. Dubois et J.L. Lemaître, *Sources et méthodes de l'hagiographie médiévale*, Cerf, 1993, p.247-319.



fig. 1 (M.S.G.)

Le premier exemple (fig. 1), sans doute le plus ancien, se trouve dans l'église paroissiale de l'Assomption-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie à Taron (Pyrénées-Atlantiques), dans une petite chapelle, accolée au XII<sup>e</sup> siècle au mur sud de l'édifice, vraisemblablement dans l'unique but d'abriter des restes saints. Ceux-ci furent déposés dans un sarcophage de marbre noir<sup>4</sup> à couvercle tectiforme orienté perpendiculairement à la partie tournante de l'abside dans laquelle il s'encastre, son autre extrémité pénétrant à l'arrière d'un autel maçonné qui le dissimule en partie. Placé à 0,55 m du sol, cet élément daté du VII<sup>e</sup> ou du VIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> abrite encore des ossements authentifiés au début du siècle comme appartenant à plusieurs individus<sup>6</sup>. L'identité de ceux-ci reste cependant mystérieuse, bien qu'ils aient été tour à tour attribués à "un cénobite des Pyrénées", "un pontife du Béarn"<sup>7</sup>, à saint Galactoire<sup>8</sup>, ainsi qu'à un insigne personnage mérovingien<sup>9</sup>. Il semble que cet anonymat ait justifié l'ordonnance de Monseigneur de Noé, évêque de Lescar, qui, le 7 août 1773, demande sa destruction en ces termes : "La pierre ou tombe qui est du côté du Levant sera ôtée, et le tout mis à niveau". Le fait que seule la seconde requête ait été exécutée (la réfection et la surélévation du sol de la chapelle) semble prouver l'attachement de la population locale à ce sépulcre. Ceci nous est confirmé par Laplace qui rapporte en 1865 que "M. l'abbé Darramond, curé de Taron, lui a raconté qu'une bonne femme lui certifiait, il n'y a pas longtemps, qu'elle avait été guérie presque subitement d'un goitre,

<sup>3</sup> Sorte d'étiquette portant écrit le nom du saint et accompagnant ses reliques.

<sup>4</sup> Dim.: prof. int. : 0,27 m ; long. int. : 1,15 m ; larg. int. : 0,38 m.

<sup>5</sup> J.-C. Lasserre [sous la direction de], *Vic Bilh, Morlaàs, Montanerès (Pyrénées-Atlantiques). Inventaire topographique*, Paris, 1989, p.598. Voir aussi sur l'église de Taron et son mobilier p.32, p.597-600.

<sup>6</sup> Le 13 décembre 1904 M. le docteur Léonard Dubos établit la liste de ces ossements : "quatre fémurs, quatre tibias, quatre humérus, trois radius, deux cubitus, une clavicule, divers fragments du bassin, de l'omoplate et de la colonne vertébrale". Voir le Procès Verbal dans C. Daugé, *Monographie de Taron (diocèse de Bayonne, B-P)*, Aire-Sur-Adour, 1907, p.27.

<sup>7</sup> L.-P. Laplace, *Notice historique et archéologique sur Sainte-Foi de Morlaàs et les monuments gallo-romain, roman, gothique de Taron (Basses-Pyrénées)*, Pau, 1865, p.78.

<sup>8</sup> Selon C. Daugé, la tradition veut que l'église ait possédé les restes de ce saint, rapportés de Mimizan à Lescar, et que l'on aurait soustraits à la profanation des Normands. L'auteur met lui même en doute cette hypothèse (*id.*, p.28).

<sup>9</sup> Voir D. Etchecopar, "Les sépultures médiévales de Taron (P.-A.)", dans *Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées occidentales depuis la préhistoire*, catalogue d'exposition, *Archéologie des Pyrénées occidentales*, T.7, 1987, p.209, note 7 : l'auteur pense que les restes de cet individu, déposés dans un premier sarcophage à sa mort, en furent retirés au moment où l'on construisit la chapelle. Le premier réceptacle étant trop grand pour ce nouvel emplacement, on transféra les reliques dans la cuve actuelle, la couverture étant assurée par un fragment du sarcophage primitif.

après l'avoir frotté secrètement avec un os du sarcophage"<sup>10</sup>. Les ossements sont en effet accessibles par un trou ménagé par la cassure du couvercle du côté de l'autel. L'emplacement du sarcophage permettait en outre d'autres pratiques : selon Daugé, "suspendu, il offrait un autre avantage, bien conforme à la tradition ancienne qui voulait qu'on priât sur le tombeau des saints. Rien n'était plus facile que de se pencher sur ce tombeau, et d'y passer de longues heures ou de doux instants dans la prière, la supplication et les larmes, sans fatigue puisqu'on pouvait reposer de tout son corps sur le tombeau"<sup>11</sup>. Plus proche de notre propos, cette disposition réservant un passage réduit sous le sépulcre<sup>12</sup> permettait au fidèle de se placer directement sous les reliques et de bénéficier ainsi de leurs pouvoirs salutaires. Ce premier exemple rassemblait donc trois possibilités cultuelles à but essentiellement prophylactique. Cette organisation n'était pas unique à l'époque médiévale : la crypte de la cathédrale d'Auch présentait trois sarcophages disposés comme à Taron et, "jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, où Monseigneur de Vic dressa entre les tombeaux et les fidèles une clôture en boiserie, les fidèles passaient sous ces sarcophages pour obtenir la protection ou la guérison par le pouvoir des corps saints"<sup>13</sup>. Le "tombeau suspendu" de Taron fournit donc un premier jalon d'une évolution qui tendra à complexifier ce dispositif. Il ne faut néanmoins pas se laisser abuser par la simplicité de l'ensemble qui peut avoir été rehaussé par un décor plaqué sur le sépulcre, l'autel et les murs de la chapelle. Un tel décor est encore observable dans l'exemple suivant.

L'église de Mazères-en-Castelnaud-Rivière-Basse (Hautes-Pyrénées) a conservé un reliquaire situé dans une chapelle de plan rectangulaire<sup>14</sup> (**fig. 2**), située à l'extrémité ouest de la nef et séparée de celle-ci par un mur vraisemblablement édifié au XIV<sup>e</sup> siècle ou à une époque antérieure comme le prouvent les peintures murales qui l'ornent<sup>15</sup> (**fig. 3**). Le sépulcre prend appui contre ce mur, mais il est possible qu'il ait été indépendant avant sa construction. Il abritait les restes charnels de sainte Libérate dont la tradition fait la soeur de sainte Quitterie<sup>16</sup>.

---

<sup>10</sup> L.-P. Laplace, *Notice historique...*, *op. cit.*, p.78.

<sup>11</sup> C. Daugé, *Monographie de Taron...*, *op. cit.*, p.28.

<sup>12</sup> Dim. : H : 0,55 m ; l : 0,90 m.

<sup>13</sup> F. Bagnéris, *La cathédrale d'Auch et son quartier des chanoines*, Paris, N.E.L, 1986, p.96. Voir également P. Sentetz, *Notice historique et descriptive de l'église Sainte-Marie d'Auch*, Auch, 1926, p.57-59.

<sup>14</sup> Dim. : L. : 0,67 m ; l. : 9,72 m ; H. : 9 m.

<sup>15</sup> Voir le plan daté dans J. Cabanot, "L'église Saint-Jean de Mazères et le problème de la sculpture romane dans le Sud-Ouest de la France", dans *Bulletin de la Société de Borda*, 93<sup>e</sup> année, 1969, p.410 : l'auteur propose pour ce mur une datation allant du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle. La présence de peintures murales de la première partie du XIV<sup>e</sup> siècle nous donne à penser que son édification doit être repoussée au début de ce siècle, sinon à une date antérieure.

<sup>16</sup> J. Cabanot, "L'église Saint-Jean de Mazères...", *op. cit.*, 1969, p.413, précise que "ces reliques, sans doute déjà profanées au XVI<sup>e</sup> siècle, furent dispersées en 1793, sans que le pèlerinage disparût totalement".



fig. 2 (M.S.G.)



fig. 3 (M.S.G.)

Une autre version de la légende prétend que la jeune princesse espagnole fut martyrisée dans un bois proche de l'église. Il semble néanmoins probable que Libérate puisse être identifiée à sainte Livrade, vénérée dans le diocèse d'Agen, dont le nom latin est aussi "Liberata".

Plusieurs campagnes ou plutôt plusieurs partis de présentation des reliques ont affecté le monument. On peut penser qu'il revêtait à l'origine l'apparence d'une petite maison au toit à double versant<sup>17</sup>, solidaire d'un socle maçonné. Les quatre faces du socle étaient percées d'une ouverture en plein-cintre, ces quatre baies se rejoignant pour permettre aux pèlerins de stationner en position allongée sous les reliques. Ces dernières prenaient place dans une cavité rectangulaire placée au-dessus<sup>18</sup>, à la base de la "toiture", et uniquement accessible par une baie elle aussi rectangulaire, encore visible sur le côté ouest de l'édicule. On peut supposer que la totalité du corps était conservée à cet endroit, peut-être protégée des vols par une grille. Les fidèles pouvaient alors, outre l'incubation, voir ou même entrer en contact direct avec les saints ossements. La décoration de l'ensemble était assurée par des peintures tracées à

l'ocre rouge sur les faces extérieures<sup>19</sup>. Les documents figurés du début du siècle ne les montrent pas (fig. 4 & 5). Peut-être étaient-elles alors dissimulées par un enduit. Il est cependant plus que probable qu'elles soient médiévales.

<sup>17</sup> Dim. : H. max. : 1,35 m ; L. : 1,45 m ; l. : 0,95 m.

<sup>18</sup> Dim. : H : 0,30 m ; prof. : 1,24 m ; l. : 0,35 m.

<sup>19</sup> Pour ces documents, voir les photographies anciennes : A.D.65, Fonds Francez, 16 J-159/4125 ; Ministère de la Culture, documentation des objets mobiliers, Fonds photographique ancien, dossier "Castelnau-Rivière-Basse (église de Mazères)" ; Ministère de la Culture, documentation des objets mobiliers, dossier administratif "Castelnau-Rivière-Basse" (photographies réalisées vers 1925 par P. Sarda, ingénieur E.C.P, et jointes à un récolement du 24 novembre 1925).





fig. 4

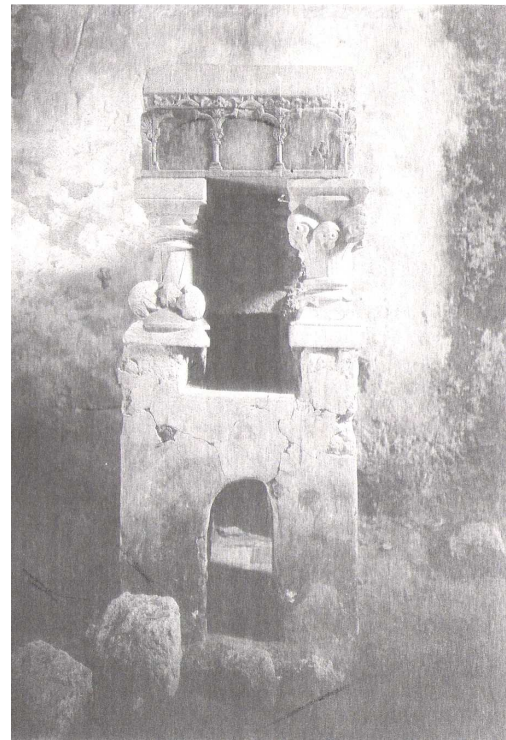


fig. 5



fig. 6 (M.S.G.)



fig. 7 (M.S.G.)

Bien qu'aujourd'hui en partie détruites, quelques fragments difficiles à interpréter restent visibles (fig. 6): les bases des rampants du toit accueillent deux bandes horizontales superposées de motifs décoratifs en damier. Les versants étaient également ornés de motifs linéaires gravés et rehaussés de couleur. Le côté sud du monument, autour de l'ouverture en plein-cintre, a conservé un décor énigmatique : la zone placée à droite de la baie présente des motifs épars dont une grosse tresse, un cercle et un oiseau maladroitement dessiné, tandis que la zone gauche accueille un petit personnage qui tend la main vers une inscription (?) placée un peu au-dessus (fig. 7). L'avant du reliquaire a conservé deux cercles identiques à celui

du côté sud, encadrés par deux bases de colonnes aujourd'hui tronquées qui prouvent que le

monument se poursuivait alors en hauteur. Cette organisation sera en effet bouleversée plus tard, peut-être en 1342, date à laquelle Raymond de Montbrun, évêque de Tarbes de 1339 à 1353, dote l'église d'une nouvelle châsse de marbre pour abriter les restes de sainte Libérate. L'édicule est alors modifié<sup>20</sup>, la partie avant tronquée de son fronton, ménageant ainsi une petite avancée pour poser la nouvelle châsse en hauteur et en-avant du sépulcre<sup>21</sup>. Les reliques sont alors transférées de leur ancien *loculus* au-dessus des ouvertures dans la châsse, caisse parallélépipédique ornée d'arcatures trilobées et couverte d'un toit à deux pans<sup>22</sup>. C'est d'ailleurs ce que semble indiquer la dédicace gravée sur le pan majeur du couvercle :

VNIV[ER]SIS-PATEAT-Q[VOD]-REVE[RE]NDVS-IN-CHR[IST]O-PAT[ER]-  
D[OMI]N[VS]-PETRVS-RAMVNDV[S]-DE-MO[N]TE-BRVNO-DIGNA-DEI-  
PROVIDEN[TIA]-TARVIEN[SIS]-EP[ISCO]PVS-SACRATISSIDV[M]-CORP[V]S-  
V[IR]GINIS-ET-MARTIRIS-B[EA]TE-LIBERATE-DE-LOCO-VBI-ERAT-IN-  
ECC[LES]IA-P[A]RROCHIALI-B[EA]TI-IOH[ANN]IS-DE-MAZERIIS-TARVIEN[SIS]-  
DYOC[ESIS]-PRESENT[E]-CLERO-ET-P[O]P[U]LO-ET-MULTIDI[N]E-F-DELIV[M]-  
ANNO-D[OMI]NI-MCCC-XL-SECONDO-ET-CVM-REVEREN[TIA]-ET-IN-I[L]LAM-  
CAPSIA[M]-DVXIT-PROP[R]IIS-MANIB[VS]-TRANSLATANDVM<sup>23</sup>.

Cénac-Moncaut<sup>24</sup>, interprétant mal cette inscription (l'auteur avait lu "CAPELLA" au lieu de "CAPSIA" - *sic*, corr. *Capsa* -), avait suggéré une translation des reliques à Saint-Sever de Rustan, hypothèse réfutée par Dulac qui rétablit le sens de la dédicace. Ce dernier affirme, en se basant sur la mention "DE LOCO VBI ERAT IN ECC[LES]IA P[A]RROCHIALI B[EA]TI IOH[ANN]IS DE MAZERIIS", qu'elles étaient abritées dans une armariole qui existe encore, percée au nord de l'autel majeur de l'église. Vu le style général plus tardif de celle-ci<sup>25</sup>, ne serait-il pas plus judicieux de penser que l'évêque retira les saints restes du *loculus* pour les déposer dans la nouvelle châsse ? Par la même occasion, et désirant donner un nouveau cadre au pèlerinage, il aurait fait isoler par un mur l'édicule et fait orner toutes les parois de cette

<sup>20</sup> Les traces des travaux sont encore visibles : de nombreuses fissures, notamment sur le toit, montrent que le monument a été en partie cassé au moment des transformations.

<sup>21</sup> Les photographies citées en note 17 montrent la châsse à son emplacement actuel, mais surélevée par deux chapiteaux rapportés et aujourd'hui disparus.

<sup>22</sup> Dim. caisse : l. : 0,35 m ; H. : 0,35 m ; L. : 0,86 m. Dim. couvercle : H. : 0,17 m ; l. : 0,34 m. Illustration dans J. Cabanot, "Saint-Jean-Baptiste de Mazères", dans *Gascogne romane*, La-Pierre-qui-Vire, 1978, collection Zodiaque, pl.80.

<sup>23</sup> Transcription empruntée à J. Cabanot, "L'église Saint-Jean de Mazères...", *op. cit.* 1969, p.413. Nous en proposons la traduction suivante : "Qu'il soit connu de tous que le Révérend Père dans le Christ Pierre Raymond de Montbrun, évêque de Tarbes par la grâce de Dieu, transféra de ses propres mains et avec respect le très sacré corps de la vierge et martyre sainte Libérate du lieu où il était dans l'église paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Mazères au diocèse de Tarbes dans cette châsse, en présence du clergé et du peuple et d'une foule, l'année 1342".

<sup>24</sup> J.-E.-M. Cénac-Moncaut, *Voyage archéologique et historique dans l'ancien comté de Bigorre*, Tarbes et Paris, 1856, p.31 à 32.

<sup>25</sup> Elle est en effet encadrée par un arc en accolade.

chapelle de peintures à la mode du temps. Quant à la date d'édification du petit monument, il est pour l'instant difficile de la fixer avec précision.

Forcément antérieur à 1342, son agencement originel, tel que nous avons cru pouvoir le définir, l'apparente quelque peu au tombeau de saint Dizier en Alsace, daté du milieu du XII<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup> (fig. 8): placé au centre du chœur, il est monolithe et affecte lui aussi l'aspect d'une petite maison percée sur deux côtés d'une ouverture en plein cintre. Jusqu'en 1835, on faisait passer par ces baies les personnes atteintes d'aliénation mentale avant de les plonger dans une source d'eau très fraîche. Une cérémonie analogue avait lieu en Auvergne, au tombeau de saint Menoux (fig. 9), pour la guérison des maux de tête.



fig. 8



fig. 9

Faute de pouvoir affirmer que ces exemples soient strictement contemporains de celui de Mazères, ils permettent de réaliser que cette structure ainsi que l'usage que l'on en faisait existaient déjà à une date assez reculée.

Bien que de matériaux différents, les deux exemplaires de Saint-Savin de Lavedan (Hautes-Pyrénées) (fig. 10) et de Saint-Just de Valcabrière (Haute-Garonne) (fig. 11) méritent d'être rapprochés par leur principe général, leur configuration et leurs dates (1<sup>ère</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> siècle). Il s'agit dans les deux cas d'un dais d'architecture gothique destiné à abriter les reliques du saint patron de l'église.

<sup>26</sup> A. de Barthélémy, "Tombeau de saint Dizier, évêque et martyr", dans *Annales Archéologiques de Didron*, T.18, 1858, p.49-56. Voir aussi Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, IX<sup>e</sup> volume, 5<sup>e</sup> fascicule, Paris, s.d., p.44-45.





fig. 10 (M.S.G.)



fig. 11 (M.S.G.)

L'ancienne abbatale de Saint-Savin abrita les reliques de son saint patron, ermite retiré en Lavedan entre le V<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècle, dans un tombeau de pierre du début du XIII<sup>e</sup> siècle et dans une châsse en cuivre argenté et doré de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Parmi le riche mobilier conservé, figure un dais en bois, de plan hexagonal, superposant trois niveaux de remplages rayonnants surmontés d'une flèche<sup>27</sup>. Les faces sont encadrées par des tourelles en saillie ornées aussi de remplages. Il s'agit d'une véritable architecture miniaturisée empruntant certains motifs à l'orfèvrerie.

La voûte d'ogives étoilée qui couvre le rez-de-chaussée du dais est peinte sur toile marouflée d'un semis d'étoiles jaunes sur fond bleu nuit (fig. 12). L'Agneau pascal est représenté sur la clef et chaque voûtain est occupé par un ange musicien. Cet objet,



fig. 12 (M.S.G.)

<sup>27</sup> Environ 5,20 m de hauteur totale. Pour une étude plus détaillée de l'oeuvre, de ses sources et de ses fonctions, voir M. Salvan-Guillot, *Le trésor médiéval de Saint-Savin en Lavedan (H-P)*, mémoire de maîtrise, Université de Toulouse le Mirail, 1994, 132 p., et M. Salvan-Guillot, "Le trésor de l'abbaye de Saint-Savin en Lavedan (65) : objets médiévaux relatifs au culte du saint ermite", dans *Lavedan et Pays Toy*, T.XVII, 1995, p.69-78.



exceptionnel en tant que meuble et par sa grande qualité d'exécution, soutient la comparaison avec des oeuvres majeures produites pour les grands centres artistiques méridionaux. Quant à sa destination, elle semble avoir évolué. Connue jusqu'à une date récente comme tour eucharistique, il est possible qu'elle ait eu, conjointement ou dans un deuxième temps, cette fonction. Elle s'apparente en effet, par sa structure générale, à ce type d'objet apparu au début du XIII<sup>e</sup> siècle (IV<sup>e</sup> concile de Latran, 1215). Classée en 1904 comme tabernacle, on l'a également considérée comme élément de retable ou dais pour abriter la statue de saint Savin, et plus anciennement comme "mausolée"<sup>28</sup>.

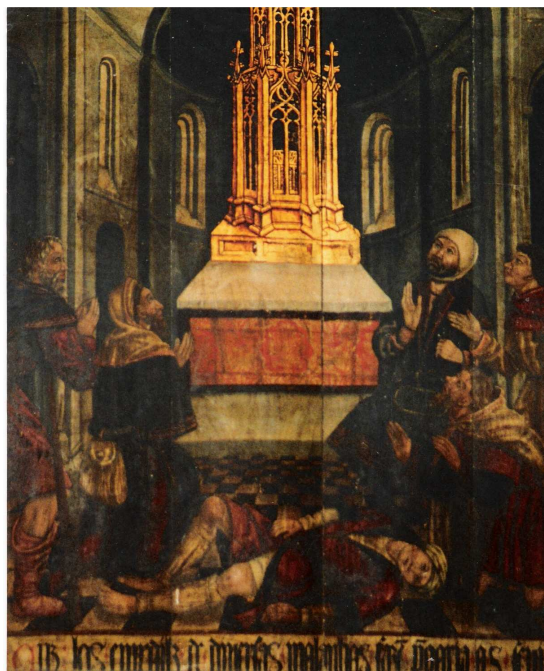


fig. 13 (M.S.G.)

Cette dernière hypothèse trouve sa confirmation dans un des deux panneaux de bois peints de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle, relatant la vie du saint, panneaux aujourd'hui suspendus dans le chœur de l'abbatiale. La dernière des dix-huit scènes présente des pèlerins malades implorant Savin, agenouillés devant l'autel (fig. 13). A l'arrière plan, figure le dais abritant une châsse quadrangulaire et dorée. Surélevé et placé derrière l'autel, l'ensemble paraît situé en avant de l'abside, probablement à la croisée du transept<sup>29</sup>. En revanche, on ignore s'il était

possible de passer sous ce *ciborium*. Le témoignage le plus ancien suggère donc un dais reliquaire comme fonction première, ce qui n'exclut pas que, pendant un temps, il ait pu abriter l'hostie<sup>30</sup>. On connaît d'ailleurs quelques exemples de monstrances-reliquaires ayant servi d'ostensoirs<sup>31</sup>.

On dispose de fort peu de renseignements sur les reliques autrefois honorées à Saint-Just de Valcabrère. L'identité ou l'attribution des restes contenus dans le sarcophage vénéré au fond de l'abside ne nous sont même pas connues. On évoque traditionnellement ceux de saint Just, patron de l'église au moins dès le XII<sup>e</sup> siècle, mais saint Pasteur<sup>32</sup> et saint Etienne sont aussi

<sup>28</sup> A. Fourcade, *Album pittoresque et historique des Pyrénées*, Paris, 1835, p.69.

<sup>29</sup> L'ensemble fut reculé au fond de l'abside centrale par les Mauristes après 1656 et y resta jusqu'en 1977 où il fut avancé au milieu de l'abside.

<sup>30</sup> Du moins jusqu'au concile d'Aix en 1585 qui préconise de la conserver à part des reliques.

<sup>31</sup> M. Andrieu, "Aux origines du culte du Saint-Sacrement, reliquaires et monstrances-eucharistiques", dans *Analecta Bollandiana*, T. LXVIII, 1950, p.397-418.

<sup>32</sup> Just et Pasteur, enfants martyrs espagnols en 304.

mentionnés dans l'acte de consécration de l'autel en 1200. Guilhermy rapporte en 1841 qu'un curé fit ouvrir le sarcophage et que les ossements, trouvés enveloppés dans un suaire blanc, furent jetés dans un trou près d'un arbre, à proximité de la porte<sup>33</sup>. Cette "perte" explique peut-être qu'une translation d'un os de saint Just ait eu lieu entre Grézian, en vallée d'Aure, et Saint-Just en 1857<sup>34</sup>. En 1885, Louis de Fiancette suggérait que ce sarcophage ait pu contenir les restes de saint Savin, évêque de Spolète (différent de l'ermite lavedanais), parti évangéliser les musulmans et massacré par eux dans la forêt d'Escanecrabe, sur les bords de la Save. Les reliques de ce saint auraient été données à plusieurs églises dont Saint-Just<sup>35</sup>. Enfin la possession de reliques de la Vraie Croix à Saint-Just n'est qu'une hypothèse formulée par E. Mâle à l'appui de son interprétation de la statue colonne du portail comme figurant saint Hélène<sup>36</sup>.



fig. 14 (M.S.G.)

L'église a conservé un dais reliquaire en pierre<sup>37</sup> (fig. 11 & 14), adossé au fond de l'abside, en arrière de l'autel consacré en 1200. Edicule de plan presque carré, voûté d'ogives, il est ajouré sur ses quatre faces de baies aux remplages trilobés, rayonnants<sup>38</sup>. Il abrite un sarcophage très simple et anonyme attribuable aux deux martyrs Just et Pasteur dont les statues polychromes se dressent hiératiques, au devant. Curieusement, le baldaquin paraît mal adapté au sarcophage dont on a dû entailler le couvercle et la cuve pour l'insérer entre les meneaux nord et sud<sup>39</sup>. Le dais est surélevé par une petite construction voûtée d'ogives, ouverte par des arcs surbaissés, sorte de crypte<sup>40</sup> où le fidèle pouvait passer

<sup>33</sup> B.N., NAF 6111, f.229.

<sup>34</sup> Relation de la translation dans le registre des délibérations du conseil de fabrique de Valcabrère, A.D.31, 2E3391.

<sup>35</sup> Louis de Fiancette, "Saint-Just à Valcabrère", dans *Revue de Comminges*, 1885, p.98. Ce saint appartient en fait à une série légendaire de saints "militaires" combattant les Maures.

<sup>36</sup> *L'art religieux au XII<sup>e</sup> siècle*, p.195.

<sup>37</sup> Une étude plus détaillée a été publiée par Nelly Pousthomis-Dalle dans les actes du *Congrès archéologique de France, Toulouse et sa région, Comminges*, tenu en septembre 1996. Voir aussi Sylvie Augé, Nelly Pousthomis, Michèle Pradalier-Schlumberger, Henri Pradalier, *Saint-Bertrand-de-Comminges - Le chœur Renaissance - Saint-Just de Valcabrère - L'église romane*, Graulhet, Editions Odyssée, 2000

<sup>38</sup> Dim. H.O. : 1,78 x 1,96 m ; H. totale : env. 3,20 m (2,70 m sous voûte).

<sup>39</sup> Le couvercle à quatre pans mesure 1,53 x 0,72 m, la cuve, à peu près rectangulaire, est taillée de biais et mesure 1,43 x 0,64 m alors que le dais ne dépasse pas 1,33 m dans l'oeuvre. Le sarcophage est posé sur des matériaux de récupération dont deux corbeaux sculptés.

<sup>40</sup> Dim. H.O. = 1,10 x 1,02 m ; H. = 2,50 m (1,79 m sous clef).

et s'imprégner des vertus bénéfiques des reliques saintes, dans une sorte d'incubation<sup>41</sup>. Deux escaliers latéraux permettent un accès direct au sarcophage. Plusieurs anomalies conduisent à penser que l'ensemble a dû être déplacé ou remanié<sup>42</sup>. Le dais étant appuyé au fond de l'abside, on a dû entailler la corniche romane supérieure pour loger les piliers d'angle orientaux et les deux petits animaux sculptés sur les rampants de la face orientale ne sont presque plus visibles. Les deux escaliers tournants<sup>43</sup> qui permettent l'accès au sarcophage sont appuyés contre le mur de l'abside. Leur installation a entraîné la cassure de la corniche romane inférieure et probablement du plateau qui couvre l'édicule inférieur et sert d'assise au dais. La structure particulière des marches oriente vers des escaliers primitifs tournants mais qui ont dû être remontés. De plus, ils masquent partiellement les montants orientaux de l'édicule inférieur contre lequel ils s'appuient. Une analyse plus précise des lieux permet d'avancer l'hypothèse d'un ensemble installé plus en avant dans l'abside, sous une apparence voisine de l'actuelle, et qui aurait donc été reculé. Bien que le *ciborium* soit mal adapté au sarcophage, la présence des deux statues de saints, solidaires des piliers d'angle, n'autorise guère à imaginer qu'il ait été exécuté pour un autre tombeau ou un autre reliquaire, en tout cas un autre lieu que Saint-Just.

Ces quelques exemples, assez proches géographiquement, sont échelonnés dans le temps et se différencient par le degré d'élaboration du dispositif de mise en valeur des reliques. Nous avons retenu le sarcophage de Taron comme le plus ancien exemple local (?) de tombeau surélevé pour permettre le passage ou la station du fidèle en-dessous. Les autres cas ont recours à une architecture sur laquelle nous voudrions nous attarder. Le reliquaire, d'abord en forme de cassette (*capsa*), prend l'allure d'une petite maison, surtout à partir du XIII<sup>e</sup> siècle. L'idée d'abriter ou de présenter le reliquaire lui-même dans un petit édifice, église ou mausolée miniature, procède sans doute de la même idée de dernière demeure. C'est la formule retenue par Suger à Saint-Denis, vers 1144, pour les trois corps saints : leurs châsses étaient suspendues à la voûte d'une sorte de crypte surmontée d'une église de type basilical, miniaturisée<sup>44</sup>. La pratique de passer ou de stationner sous les reliques d'un saint, ancienne,

---

<sup>41</sup> Aucun document ne permet d'attester la pratique ici du rite de l'incubation tel qu'il apparaît dans l'Antiquité et qu'il dût être pratiqué au Moyen Age. Il consistait à venir se coucher et dormir dans un lieu de pèlerinage en espérant la guérison qui intervient généralement au cours d'un rêve, cf. P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle*, op. cit., p.135-144.

<sup>42</sup> Indépendamment de la restauration du *ciborium* dans les années 50 par S. Stym Popper, "Consolidation et mise en valeur de l'église Saint-Just de Valcabrière", dans *MH de France*, T.5, 1959, p.176 et 178.

<sup>43</sup> Viollet-le Duc n'en mentionne qu'un seul au nord, aussi bien dans le texte que dans les documents figurés, mais quelques erreurs jettent un doute sur la fidélité de la description et des relevés, *Dictionnaire raisonné de l'architecture*, T.II, 1854, autel, p.38-39.

<sup>44</sup> B. de Montesquiou-Fezensac, "Les tombeaux des corps saints à l'abbaye de Saint-Denis", dans *Cahiers archéologiques*, T.23, 1974, p.81-95.



semble courante et largement répandue aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle. Elle permettait de recréer la même relation avec le corps du saint que de son vivant lorsqu'il imposait les mains sur le malade<sup>45</sup>. Elle conduisit à présenter les reliques en hauteur, comme ce fut le cas pour le tombeau de saint Guilhem en 1138, à Saint-Guilhem-le-Désert, et parfois sous une architecture.

La tribune de la Sainte-Chapelle de Paris en offre un exemple abouti et pour le moins sophistiqué. Erigée dans la chapelle haute vers 1250-1267, elle magnifiait les reliques de la Passion du Christ qu'elle présentait, dans une véritable mise en scène, à la cour royale (fig. 15). En arrière de l'autel, un premier niveau comportait une sorte d'iconostase très ajourée encadrant une partie centrale plus élevée, sorte d'église miniature flanquée de deux escaliers à vis conduisant à la grande



fig. 15 (M.S.G.)

châsse. Celle-ci était abritée par un grand dais gothique et pouvait pivoter sur elle-même pour permettre de voir les reliques au travers d'une grille ouverte dans la face arrière<sup>46</sup>. La tribune de la Sainte-Chapelle est sans doute à l'origine d'œuvres similaires dans leur principe mais plus modestes dans leur réalisation : à Paris même, à Notre-Dame, la châsse de saint Marcel était abritée par un baldaquin surélevé en arrière de l'autel ; la même disposition fut adoptée du temps de saint Louis à Saint-Denis, dans la chapelle d'axe dédiée à la Vierge, pour la châsse des saints Hilaire et Patrocle et dans la première chapelle carrée nord, au-dessus de la chapelle de la Vierge blanche, pour le reliquaire de saint Eustache porté avec son dais par deux colonnettes en arrière de l'autel. Sans doute inspiré du prestigieux modèle parisien, un baldaquin gothique fut érigé à Saint-Sernin de Toulouse vers 1283<sup>47</sup>, au centre de l'abside (fig. 16). Seul en subsiste le soubassement, dit "crypte supérieure", construction voûtée de plan hexagonal. S'élevait au-dessus un dais ajouré de remplages rayonnants abritant le sarcophage de saint Sernin. Il paraît probable que l'œuvre toulousaine soit à l'origine des baldaquins de

<sup>45</sup> P.-A. Sigal, *L'homme et le miracle*, op. cit., p.38-40.

<sup>46</sup> Son agencement primitif est connu par des miniatures et dessins des XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

<sup>47</sup> M. Durliat, "Le baldaquin gothique de Saint-Sernin de Toulouse", dans *Archéologie occitane du Moyen Age et de l'époque moderne*, actes du 96<sup>e</sup> Congrès National des Sociétés Savantes, Toulouse (1971), p.141-145; et P. Julien et M. Pradalier-Schlumberger, "Les "images miraculeuses" de saint-Sernin", dans *Saint-Sernin de Toulouse, IX<sup>e</sup> centenaire*, Toulouse, 1996, en particulier p. 234-237.

Saint-Just et de Saint-Savin, servant de relais méridional à une disposition inaugurée dans le Nord de la France.

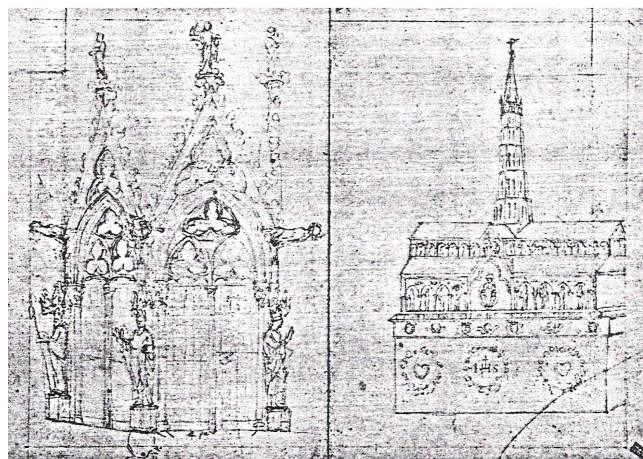


fig. 16

Des exemples choisis se dégagent trois aspects dans la présentation des reliques à la vénération des fidèles : leur élévation ou plutôt leur surélévation, la possibilité de passer sous ces restes saints, la construction d'une architecture pour les abriter et les présenter. Placer le sarcophage ou le reliquaire en hauteur paraît en quelque sorte l'aboutissement du processus de l'élévation des reliques depuis l'époque romane. C'est aussi une disposition logique lorsqu'on place la châsse (ou le tombeau) en arrière de l'autel. Ainsi en hauteur, les reliques sont placées au-dessus du commun des mortels, entre terre et ciel. Le reliquaire est offert à la vue de tous, même si les restes proprement dits sont invisibles. Le processus est peut-être le même qui conduit, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, au développement parallèle des monstrances-reliquaires et des monstrances eucharistiques. Du même coup, on permet au fidèle de se placer sous la protection du saint, dans une démarche prophylactique. La construction d'un dais, en pierre ou en bois, reprend la tradition du *ciborium* dont le rôle dès l'Antiquité tardive était de protéger mais aussi de magnifier, symbole de souveraineté. Pétrification du dais processionnel, il peut être un mausolée ou une église miniature qui sert de dernière demeure. Des reliquaires adoptent cette forme de mausolée, petits édifices funéraires à plan centré et à deux niveaux, présentant même le coffret sous un baldaquin gothique incorporé au reliquaire proprement dit<sup>48</sup>. En outre, le dais répond parfaitement au goût presque obsessionnel des architectures aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècle dans tous les domaines de l'art. On devrait également s'interroger sur l'influence possible des Mystères et des processions, notamment du *Corpus Christi* à la Fête-Dieu (après 1264), sur la présentation des reliques. On notera que le goût de la "mise en scène liturgique" apparaît conjointement au XIII<sup>e</sup> siècle en Orient et en Occident avec le reliquaire cinétique dont la châsse de la Sainte-Chapelle est un exemple. Sans être à proprement parler une mise en scène, c'est bien une mise en valeur, qui touche ici non pas l'oeuvre d'art (reliquaire) en tant que telle mais plutôt son précieux contenu, même si par extension ou par contamination, le contenant acquière une parcelle de la sainteté du contenu. Il ne semble pas en effet que le reliquaire devienne un "objet d'art", au sens actuel

<sup>48</sup> Voir notamment la "lanterne de Bégon" (Conques, fin XI<sup>e</sup> s.), la châsse des trois rois mages (Cologne, Saint-Peter und Maria, v.1180-1220) et le reliquaire-tour de saint Jacques (Assise, San Francesco, v. 1274), cf. M.M. Gauthier, *Les routes de la foi. Reliques et reliquaires de Jérusalem à Compostelle*, Paris, 1983, fig.30, 34 et 89.

du terme, avant la fin du XV<sup>e</sup> siècle, quand se constituent des "musées sacrés" rassemblant reliquaires et objets précieux, séparés des vêtements liturgiques et des vases sacrés, pour les protéger et pour les exposer à la curiosité des fidèles puis des érudits, c'est à dire quand les humanistes redécouvrent l'Antiquité classique <sup>49</sup>.

### *Crédits photographiques*

Tous les clichés mentionnés M.S.G. sont de l'auteur. Pour les autres, voir les sources suivantes :

- fig. 4 & 5 Ministère de la Culture, documentation des objets mobiliers, dossier administratif "Castelnaud-Rivière-Basse" (photographies réalisées vers 1925 par P. Sarda, ingénieur E.C.P, et jointes à un récolement du 24 novembre 1925).
- fig. 8 d'ap. <http://www.petit-patrimoine.com>.
- fig. 9 d'ap. <http://krn-defouloir.blogspot.com/2008/12/la-dbredinoire.html>.
- fig. 15 *Le duc de Belfort agenouillé dans la Sainte-Chapelle lors de l'ostentation des Grandes Reliques*. Pontifical (et Missel) de la Sainte-Chapelle et de Poitiers brûlé en 1871 lors de l'incendie de l'Hôtel de Ville de Paris. Fol. 81 v. Copie de 1837. Musée de Cluny, Paris
- fig. 16 d'ap. Marcel DURLIAT, « Le baldaquin gothique de Saint-Sernin de Toulouse », Actes du 9<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Toulouse, 1971, Paris, 1976, p.141-155.

---

<sup>49</sup> Cette dernière réflexion est empruntée à J. Dubois et J.L. Lemaître, *Sources et méthodes....*, op. cit, p.308.